

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MERCREDI 4 AVRIL 2018 à 20 h 00

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :**

Présentation des actions du Conseil Municipal des Jeunes

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°1 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 1ER JUIN 2017
POINT N°2 CONDITIONS DE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX

CULTUREL

POINT N°3 DEMANDE DE SUBVENTION - AIDE AUX LIEUX 2018 - RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – FONCIER

POINT N°4 LES ARAINIS - CESSION A L EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR MME AL SAGRI REPRESENTANT DE LA SCCV
OPPIDUM V AU PROFIT DE LA COMMUNE- PARCELLE H N°842
POINT N°5 RUE DE LA COMBE DE L EAU - CESSION A L EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR MONSIEUR PAYRAUD
REPRESENTANT DE LA SOCIETE MERCUEL AU PROFIT DE LA COMMUNE - PARCELLE CADASTREE SECTION AC
1330 (EX AC 431)
POINT N°6 AVENUE DU SALEVE- CONVENTION DE SERVITUDE POUR PASSAGE EN SOUTERRAIN D UN RESEAU
ELECTRIQUE- POSE DE COFFRET CONSENTIE PAR LA COMMUNE DE DIVONNE LES BAINS A ENEDIS - PARCELLE
CADASTREE SECTION AO 319

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°7 EXPLOITATION DU CENTRE NAUTIQUE ET DE LA PLAGES - CHOIX DU PRESTATAIRE

Le 28 mars 2018

Pour le Maire
La première adjointe,
Véronique Baude



Etienne BLANC